

Émission « Les huissiers»

AVIS : 2022-01-26

La Chambre des huissiers de justice du Québec n'endosse aucunement l'émission de télé-réalité «Les Huissiers » et déplore la présentation de personnes vulnérables de la société, accablées de problématiques variées notamment économiques. Ces personnes font face à des situations sans y avoir nécessairement consenti.

Dans sa mission de protection du public, la Chambre exerce un rôle d'encadrement professionnel auprès des huissiers de justice; ceux-ci doivent agir selon les lois et règlements tout en veillant au respect des droits des citoyens. Les huissiers de justice participant à l'émission se voient ainsi responsables de leurs actes et de leurs comportements.

Cette série apporte une compréhension vraiment incomplète, faussée et réductrice de la profession et des huissiers de justice eux-mêmes qui sont également officiers de justice.

La Chambre des huissiers de justice souhaite que cette série connaisse une fin.